

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Années 1854-1855.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME DEUXIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue Centrale-St-Pierre, 20.

1855.



DESCRIPTION
DE
QUELQUES HÉMIPTÈRES-HOMOPTÈRES
NOUVEAUX OU PEU CONNUS,

PAR
E. MULSANT et CL. REY.

TRIBU DES FULGORITES.

Dictyophora multifreticulata.

Elongata, virescens; capite producto, conico, lateribus rotundato; vertice recto, fronte, prothorace scutelloque tricarinatis; homelytris vitreis, apice numerosissimè reticulatis, nervis viridibus; pedibus anticis rufo testaceis.

Long. 0,012 — 0,014 mill. (5 1/2 — 6 lignes).

Corps allongé, conique.

Tête profondément sinueuse à la base, fortement prolongée en cône en avant, carénée sur les côtés qui sont arrondis en arrière. *Vertex* assez large, droit, chargé de trois carènes longitudinales, dont la médiane est aussi saillante que les latérales : celles-ci presque rectilignes et confluentes au sommet; les carènes d'un vert un peu foncé; leurs intervalles d'un vert un

peu jaunâtre, obsolètement ridés en travers. *Front* également chargé de trois carènes vertes, dont la médiane un peu plus forte : les deux latérales divergeant un peu avant de se réunir au sommet de la tête; les intervalles finement ridés en travers, d'un vert jaunâtre. *Chaperon* convexe, avec une seule carène discale, obtuse, verte : les côtés d'un vert un peu jaunâtre, avec des lignes obliques, obscures. *Rostre* atteignant la moitié du corps, d'un vert pâle avec l'extrémité noirâtre. *Yeux* grands, peu saillants, en ovale court, bruns. *Ouelles* situés au-dessous des yeux, saillants, brillants, testacés.

Antennes à article basilaire épais, d'un vert pâle, et chargé de points verruqueux roussâtres ; à *soie* brune.

Prothorax très-court; fortement bissinueux au sommet; profondément échanuré à la base, et très-légèrement flexueux sur les côtés; chargé sur son disque de trois carènes longitudinales vertes : les intervalles et les côtés très-finement chagrinés, obsolètement ridés en travers; d'un vert obscurément jaunâtre. Un point enfoncé un peu en arrière, de chaque côté de la carène médiane.

Ecusson très-grand, en losange antérieurement arrondi et légèrement sinueux sur les côtés avant sa pointe postérieure qui est rebordée; très-finement chagriné, d'un vert opaque obscurément jaunâtre, avec trois carènes longitudinales d'un vert plus vif.

Homélytres allongées, plus larges en arrière, arrondies au sommet; trois fois plus longues que le reste du corps, débordant de beaucoup l'abdomen; d'une transparence vitrée, avec des nervures bien marquées, d'un vert plus ou moins bleuâtre à l'extrémité, où elles forment un réseau serré. *Ailes* diaphanes, à nervures brunes. *Dessous du corps* d'un vert pâle.

Pieds allongés, légèrement spinosules, verts : les deux *antérieurs* d'un roux testacé, avec les *cuissees* garnies en dessous avant leur sommet de cinq ou six courtes épines obscures; extrémité de tous les *tarses* d'un brun ferrugineux; genoux avec quel-

ques points noirs, et une tache de la même couleur en dessous et au sommet des cuisses. *Tibias* et *tarses postérieurs* avec quelques fortes épines noires à leur pointe.

PATRIE : Environs de Lyon. Assez rare.

Obs. Cette espèce se trouve en compagnie de la *Dictyophora europæa*, LIN. avec laquelle elle a beaucoup d'analogie, et dont on pourrait la croire une simple variété. Mais l'examen d'une douzaine d'individus identiques nous a constamment présenté une taille plus grande, un front et un vertex plus larges, et les nervures de l'extrémité des homélytres deux fois plus nombreuses. Le vertex est aussi plus droit, moins relevé au sommet; sa carène médiane est toujours au moins aussi saillante que les latérales, tandis qu'elle l'est beaucoup moins dans l'*europæa*. Enfin chez celle-ci les carènes latérales du vertex sont sinucuses et rentrent un peu en dedans, au lieu que chez notre espèce elles sont presque droites et ressortent même plus ou moins en dehors.

Delphax tuberculatus.

Elongata, capite obtusè conico; fronte, vertice, prothorace scutelloque tricarinatis; fusco-brunnea: carinis frontis, geniculis, tibiæ apice, antennisque pallidis, his basi fusco lituratis; vertice, prothorace, scutello suturæque basi pallido-luteis; homelytris post medium pellucido-maculatis, et transversim trituberculatis.

Long. 0,004 mill. (4 1/2 lig.).

Corps allongé, antérieurement d'un jaune pâle; élytres brunes avec de grandes taches vitrées en arrière.

Tête en cône allongé et arrondi au sommet. Vertex chargé de trois carènes en comptant les marginales; d'un jaune pâle, avec l'intervalle des carènes un peu obscurci, surtout au sommet. Front allongé, brunâtre, avec trois carènes pâles. Chaperon et rostre brunâtres. Celui-là légèrement caréné en son milieu. Yeux grands, assez saillants, réniformes, d'un brun ferrugineux.

Ocelles petits, arrondis, saillants, testacés, situés au-dessous des yeux.

Antennes pâles, avec leur *soie* fine, un peu rembrunie : les premier et deuxième articles poilus, obscurs à leur sommet : le deuxième paré en outre d'un trait oblique, brunâtre.

Prothorax court, transversal, largement échancré à la base ; prolongé en hémicycle au milieu de son bord antérieur ; longitudinalement tricaréné ; d'un testacé pâle.

Écusson grand, en losange circulairement tronqué en avant, sinueux sur les côtés, et rebordé à sa pointe postérieure ; longitudinalement tricaréné ; d'un jaune pâle.

Homélytres oblongues, latéralement comprimées en arrière, trois fois et demie plus longues que le reste du corps ; brunes, avec une bande suturale d'un jaune pâle s'étendant depuis l'écusson presque jusqu'au sommet de la clef, mais laissant aux deux tiers de sa longueur, sur la côte suturale, un petit point obscur ; parées en outre de grandes taches transparentes et vitrées : une, allongée, située au tiers antérieur de la clef vers son bord externe ; cinq de la même forme, situées après le milieu des élytres, et plus ou moins réunies en une bande transversale remontant obliquement en dehors ; trois au-dessous de cette bande, irrégulièrement ovales, disposées en triangle, et placées vers la côte marginale ; quatre autres subtriangulaires, touchant au bord postérieur ; et enfin une dernière allongée, moins diaphane et souvent peu apparente, située derrière l'extrémité de la clef, vers la côte suturale. Les nervures sont granuleuses, saillantes à la base, faibles après le milieu ; les première, deuxième et troisième en ce même endroit s'épaississent en espèces de tubercules : l'extérieur oblong ; celui du milieu beaucoup plus grand, ovale ; l'interne bien moins saillant, réduit à une carène obtuse, dont la partie antérieure, souvent détachée, forme un quatrième tubercule petit et arrondi. *Ailes* diaphanes, à nervures brunes,

Dessous du corps brunâtre, avec le *métasternum* et le bord des segments ventraux plus pâles.

Pieds antérieurs pâles; les quatre *postérieurs* brunâtres, avec les genoux, l'extrémité des tibias et les tarses pâles. Tous les *ongles* obscurs. *Tibias postérieurs*, garnis d'épines à leur sommet, et seulement armés de deux plus fortes à leur tranche externe; *tarses postérieurs* épineux inférieurement: toutes ces épines noires à leur extrémité.

PATRIE: Environs de Nîmes. Juin. (Collect. Foudras).

TRIBU DES ISSITES.

Hysteropterum maculifrons.

Subovale, medio dilatatum, griseo-ferrugineum; homelytris basi distinctè nervosis, posticè reticulatis, margine laterali pallidis; fronte subconvexâ, tenuiter tricarinata; lateribus punctis seriatis, disco maculis 4 majoribus, nigris.

Long. 0,003 — 0,006 mill. (2 — 2 1/3 lig.) Larg. 0,003 mill. (1 1/2 l.).

Corps subovale, latéralement dilaté vers le milieu, d'un gris ferrugineux, avec le bord des élytres pâle.

Vertex transversal, plus de deux fois plus large que long, fortement échancré en arrière, subanguleusement cintré en avant; concave; d'un gris ferrugineux, avec une ligne longitudinale obscure, très-fine, et un petit sillon obsolète à la base. *Front* assez convexe; chargé de trois carènes n'atteignant pas le cha-peron: la médiane droite, les latérales sémicirculaires et se réunissant à leur partie supérieure; d'un testacé ferrugineux, avec une série de points noirs le long et en dehors des carènes latérales: ces points plus nombreux auprès des yeux, et souvent confluent. Le disque a en outre quatre grandes taches noires, disposées deux à deux: les deux supérieures rapprochées, séparées l'une de l'autre seulement par la carène médiane (♀), quel-

quefois plus réduites et plus distantes entr'elles (♂) : les deux inférieures ou libres (♂), ou quelquefois réunies inférieurement (♀). *Chaperon* convexe, testacé, avec le sommet et des lignes obliques sur les côtés, ferrugineux. *Rostre* roussâtre, noir à son extrémité. *Yeux* grands, saillants, subarrondis; d'un brun ferrugineux. *Ocelles* non apparents.

Antennes ferrugineuses, à soie fine et brune.

Prothorax très-court, transversal; presque droit ou très-légèrement sinueux à la base; prolongé à son bord antérieur en triangle arrondi; d'un gris ferrugineux plus ou moins obscur; déprimé à son milieu, où il présente deux points enfoncés, rapprochés et transversalement disposés, et de plus la trace d'une carène longitudinale à peine sensible.

Ecusson grand, transversal, triangulaire, sinueux sur les côtés, d'un testacé ferrugineux, avec deux points enfoncés rembrunis, écartés l'un de l'autre, situés vers les côtés, avant le sommet.

Homélytres anguleusement arrondies sur les côtés avant le milieu, où elles sont faiblement gibbeuses; d'un gris ferrugineux plus ou moins obscur, avec les bords latéraux pâles; chargées de nervures assez saillantes, nettement réticulées postérieurement: les aréoles de la base rugueuses ou vaguement réticulées. *Ailes* nulles.

Dessous du corps d'un gris ferrugineux plus ou moins obscur. *Ventre* plus pâle, avec une bande médiane et les côtés obscurs (♀), quelquefois entièrement d'un testacé roussâtre (♂). *Hanches* plus ou moins pâles.

Pieds assez courts, pubescents, spinosules, d'un testacé obscur, avec les *ongles*, les épines des *tibias* et des *tarses postérieurs*, obscurs: ceux-là avec deux fortes épines seulement le long de la tranche externe.

PATRIE : Provence, Languedoc. Juin. Assez rare.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup à l'*Hyst. apterum*, HERR. SCHAEFF. Elle est généralement plus petite, le front est plus convexe; les homélytres, bien que moins comprimées sur les côtés,

offrent vers le milieu de ceux-ci une gibbosité moins sensible, et leurs nervures sont aussi moins saillantes. Mais ce qui la distingue particulièrement de toutes ses congénères, ce sont les taches constantes du front.

GENRE **CONOSIMUS**.

(κωνος, cône, σιμος, camus.)

Corpus oblongo-ovale.

Vertex leviter transversus, antice obtusè angulatus.

Frons oblonga, tricarinata.

Oculi rotundati, integri. Ocelli non conspicui. Homelytra lateribus subgibbosa. Alis nullis.

Pedes breves, spinosuli.

Corps en ovale oblong. *Vertex* échancré à la base, prolongé en avant en triangle obtus; à peine plus large que long, concave, caréné sur les bords et au milieu. *Front* oblong, un peu plus large inférieurement, tricaréné. *Chaperon* en cône allongé. *Rostre* de trois articles apparents, atteignant la moitié du corps. *Yeux* gros, saillants, arrondis, entiers. *Ocelles* non apparents.

Antennes courtes, épaisses, à soie fine et assez longue.

Prothorax très-court, transversal, prolongé entre les yeux en triangle arrondi; caréné dans son milieu.

Ecusson grand, triangulaire.

Homélytres assez coriaces, élargies et subgibbeuses avant leur milieu, chargées de nervures saillantes plus ou moins réticulées.

Ailes nulles ou rudimentaires.

Pieds assez courts, finement spinosules. *Tibias postérieurs* armés en dessous, à leur sommet, d'une rangée d'épines, et de deux autres plus fortes le long de la tranche externe. *Tarses postérieurs* avec les premier et deuxième articles inférieurement épineux à leur extrémité.

Obs. Ce genre se distingue des *Hysteropterum*, Am. et SERV. par son vertex beaucoup moins transversal, légèrement anguleux

en avant, par son front beaucoup plus allongé, et par ses yeux à bord inférieur entier ou presque entier.

C. caelatus.

Ovalis, fortiter nervosus, vagè reticulatus, griseus, punctis maculisque fuscis variegatus, nervis carinique pallidioribus; fronte leviter tricarinata, maculâ mediâ pallidâ; vertice antice angulato, prothoraceque medio carinatis; homelytris lateribus subgibbosis, pallido-subfasciatis, clavo medio oblongo foveolato.

Long. 0,004. (1 1/2 lig.). — Larg. 0,0015 (2/3 l.).

Corps en ovale un peu allongé, grisâtre, variolé de points et de taches obscures.

Vertex à peine plus large que long, angulairement échancré à la base, prolongé au sommet en triangle obtus; concave, longitudinalement caréné en son milieu; d'un testacé grisâtre, avec ses saillies plus pâles, et une teinte obscure mouchetée de pâle, de chaque côté de la carène médiane.

Front en carré long, très-peu convexe, presque plan, d'un gris obscur moucheté de pâle, avec une tache au milieu pâle; chargé sur son disque de trois carènes pâles, dont l'intermédiaire, droite, se prolonge jusqu'au milieu du chaperon; les latérales légèrement arquées, n'atteignant pas le chaperon, et réunies à leur partie supérieure. *Chaperon* convexe, grisâtre, avec des mouchetures ferrugineuses. *Rostre* d'un testacé obscur, noir au sommet. *Yeux* grands, arrondis, saillants, plus ou moins obscurs. *Ocelles* non apparents.

Antennes d'un ferrugineux plus ou moins obscur : à soie noirâtre.

Prothorax très court, presque droit ou très-légèrement sinueux à la base, prolongé à son bord antérieur en triangle légèrement arrondi; longitudinalement déprimé et caréné en son milieu;

d'un gris pâle, avec une teinte obscure de chaque côté de la carène médiane.

Ecusson grand, transversal, triangulaire, sensiblement sinueux sur les côtés; offrant confusément les vestiges de trois carènes longitudinales, dont l'intermédiaire plus faible, à peine apparente; d'un gris plus ou moins obscur, avec les saillies plus pâles.

Homélytres anguleusement arrondies au milieu de leurs côtés, où elles présentent une gibbosité assez sensible; fortement relevées en arrière, et à bord satural cintré; grisâtres, variolées de points et de taches obscurs; parées un peu avant leur milieu d'une bande sinueuse, transverse, pâle, ceinte en avant et en arrière d'une teinte noirâtre; et en outre d'une petite tache obscure, aux trois quarts postérieurs, et derrière laquelle on distingue confusément une bande un peu plus pâle, oblique: les nervures très-saillantes, ordinairement pâles, ainsi que les réticulations qui sont vagues à la base, plus distinctes et plus fortes au sommet: la clef creusée vers son milieu, près de la suture, d'une excavation elliptique, dont le fond est paré d'un trait noir, légèrement arqué en dedans. *Ailes* nulles.

Dessous du corps d'un testacé ferrugineux, variolé de taches obscures. *Ventre* pâle, avec des points brunâtres.

Pieds assez courts, pubescents, spinosules, d'un testacé plus ou moins livide, avec les ongles, quelques mouchetures sur les cuisses, les épines des tarse et des tibias postérieurs, brunâtres: ceux-ci avec deux fortes épines seulement le long de leur tranche externe.

PATRIE. Hyères, janvier et février. — Marseille, mai.

Obs. La couleur varie dans cette espèce. Chez les ♂, les homélytres sont ordinairement uniformément grisâtres, avec deux ou trois points rembrunis. Chez la ♀, elles sont quelquefois uniformément d'un gris obscur, avec la bande pâle réduite à un simple trait flexueux.

GENRE **PELTONOTUS**.

(πέλτη, bouclier, ἠωτός, dos.)

*Corpus crassum, subcylindricum.**Vertex transversus, antice truncatus.**Frons lata, tricarinata.**Oculi transversim-ovati. Ocelli non conspicui.**Prothorax antice peltato-dilatatus. — Scutellum maximum, prothoracis latitudine. Homelytra abbreviata, tricarinata, subparallela. Alæ nullæ.**Pedes breves, spinosuli.**Corps épais, subcylindrique, antérieurement subdéprimé.**Vertex* légèrement échancré à la base, tronqué au sommet, transversal, concave. *Front* large, tricaréné. *Chaperon* conique. *Rostre* de trois articles apparents, atteignant à peine la moitié du corps. *Yeux* gros, saillants, ovales, transversaux. *Ocelles* non apparents.*Antennes* courtes et assez épaisses.*Prothorax* court, transversal, échancré à sa base; caréné au milieu, et antérieurement dilaté sur les côtés de manière à recouvrir en partie le bord interne des yeux et les angles postérieurs de la tête. Sa partie postoculaire très-réduite, refoulée par les yeux.*Ecusson* très-grand, transversal, aussi large que le prothorax, tricaréné.*Homélytres* tronquées, ne couvrant qu'un tiers de l'abdomen; tricarénées, à côtés subparallèles; sans apparence de clef. *Ailes* nulles.*Abdomen* fortement convexe en dessus, obtusément caréné en son milieu, avec la marge des segments relevée en carène.*Pieds* assez courts, spinosules. *Tarses postérieurs* inférieurement dentés. *Tibias postérieurs* avec cinq ou sept dents à leur

sommet, et une seulement, après le milieu, sur la tranche externe.

Obs. Ce genre singulier s'éloigne des *Hysteropterum* par la structure de son prothorax, par le développement de son écusson, par ses homélytres tronquées et subparallèles, et par ses tibias postérieurs à une seule épine à la tranche externe.

P. raniformis.

Crassus, brevis, subcylindricus, infra niger pallido-maculatus, suprâ griseo-pallidus: frontis maculis reniformibus 2, verticis subtriangularibus 4, thoracis vittâ mediâ, scutelli vittis 3, brunneis; homelytris fuscis, vittâ subobliquâ pallidiori; abdomine suprâ 6 nigro-lineato; femorum maculis 2 et tarsorum apice obscuris. Fronte, thorace, scutello, abdomine bisseriatim, lateribus pupillatis.

Long. 0,003 (1 1/3 l.). — Larg. 0,002 (3/4 l.)

Corps ramassé, épais, cylindrique.

Vertex transversal, plus de deux fois plus large que long; postérieurement légèrement échancré en angle obtus, tronqué en ligne droite au milieu de son bord antérieur, figurant assez bien la moitié d'un octogone régulier; concave, d'un gris-pâle, avec quatre taches subtriangulaires, noirâtres, disposées en demi-cercle, séparées entr'elles par des intervalles paraissant, mais très-faiblement, relevés en carène: la carène intermédiaire droite: les deux latérales obliques, convergentes en arrière; creusé en outre, vers la base, de deux fossettes peu profondes, assez larges, arrondies, éloignées l'une de l'autre, situées près des yeux. *Front* large; assez convexe; chargé sur son disque d'une carène circulaire, inférieurement ouverte pour laisser passage à une carène médiane, qui, du vertex, va se prolonger jusqu'au milieu du chaperon; d'un testacé pâle, avec deux grandes taches noires, réniformes ou sémi-lunaires, situées en dedans de la carène circulaire, et seulement séparées entr'elles par la carène médiane.

Les côtés, en dehors de la carène sémi-circulaire, sont chargés de pupilles ou petites verrues ombiliquées, pâles, entremêlées d'une teinte noirâtre. *Chaperon* convexe, noir, pâle à la base. *Rostre* testacé, brunâtre au sommet. *Yeux* grands, transversaux, ovales, d'un noir-brun. *Ocelles* non apparents

Antennes courtes, épaisses, noires à la base, pâles au milieu, un peu obscures au sommet.

Prothorax transversal, près de quatre fois plus large que long; échancré à la base, obtusément tronqué au sommet, avec ses côtés antérieurement dilatés et recouvrant en partie le bord interne des yeux et les angles postérieurs du vertex; d'un testacé pâle, avec une large bande médiane brunâtre, longitudinalement partagée par une carène pâle; les côtés rembrunis et couverts de pupilles pâles. Les parties latérales situées entre les épaules et les yeux, sont très-réduites, et refoulées par l'extrémité postérieure de ceux-ci.

Ecusson très-grand, transversal, aussi large que le prothorax; antérieurement arrondi, postérieurement prolongé en triangle, et sinueux sur les côtés avant la pointe postérieure; d'un testacé pâle, chargé de trois carènes encore plus pâles, et paré de trois larges bandes obscures: l'intermédiaire, longitudinalement divisée par la carène médiane, les latérales chargées de pupilles pâles.

Homélytres subparallèles, tronquées, raccourcies, recouvrant seulement le tiers de l'abdomen; obscures, avec une bande longitudinale, légèrement oblique, d'une teinte plus claire; les côtes marginale et suturale, et trois carènes discales, pâles: l'interne, légèrement fléchie en dehors vers la base, se recourbant à angle droit à son extrémité un peu avant le bord apical, qu'elle suit parallèlement jusqu'à la rencontre de celle du milieu: celle-ci, oblique, réunie à l'externe à peu près au quart de sa longueur: cette dernière, à partir de ce point de réunion, subparallèle à la côte marginale. *Ailes* nulles ou rudimentaires.

Abdomen très-convexe, chargé sur son milieu d'une carène obtuse, lisse, se dilatant un peu à chaque intersection des segments, dont les bords postérieurs sont saillants et comme relevés en carène; pâle, avec six bandes longitudinales noires : les deux intermédiaires seulement séparées entr'elles par la carène médiane, les quatre latérales chargées de pupilles testacées.

Poitrine pâle, avec des taches noires sur les côtés. *Ventre* noir, avec l'extrémité des segments pâle.

Pieds assez courts; pubescents; distinctement spinosules; d'un testacé livide, avec deux taches sur les cuisses, la base des tibias, le sommet des tarsi, obscurs. Les épines des *tibias postérieurs* noires à l'extrémité.

PATRIE : Faillefeu (Basses-Alpes).

TRIBU DES TETTIGOMÉTRIDES.

Tettigometra sulphurea.

Oblonga, sulphurea, crebrè punctata : *clypeo, pectore pedibusque nigro-purpureis; tibiarum apice tarsisque pallidioribus, unguiculis nigris.*

Long. 0,007 — 0,008 (2 2/3 — 3 lignes).

♂ *Ventre* obscur, avec un trait longitudinal au milieu, et les côtés, d'un jaune soufré.

♀ *Ventre* d'un jaune de soufre, avec de grandes taches noires sur les côtés.

Corps oblong, subelliptique; assez fortement et assez densément ponctué.

Tête échancrée à la base, prolongée en avant en triangle légèrement arrondi au sommet. *Vertex* déprimé sur son disque, relevé à son bord antérieur; rugueusement ponctué, d'un jaune de soufre. *Front* creusé sur son milieu; couvert de points rugueux, assez forts, se changeant inférieurement en rides transversales.

Chaperon convexe, chagriné, éparsément et rugueusement ponctué, noir, avec ses bords et son sommet carminés. *Rostre* rosat, avec l'extrémité noire. *Yeux* peu saillants, subdéprimés, plus ou moins obscurs. *Ocelles* petits, ferrugineux.

Antennes d'un jaune de soufre; à deuxième article granuleux au sommet : leur *soie* à peine de la longueur des trois premiers articles réunis.

Prothorax très-court; transversal; quatre fois plus large que long; légèrement échancré au milieu de sa base, et tronqué au milieu de son bord antérieur; d'un jaune de soufre; rugueusement ponctué; creusé sur son milieu d'un sillon obsolète, un peu plus prononcé à son sommet, de chaque côté duquel il présente une cicatrice arrondie, imponctuée et seulement très-finement chagrinée.

Epimères du mésothorax visibles en dessus; rugueusement ponctués; d'un jaune de soufre.

Ecusson grand; triangulaire; légèrement arrondi à la base, très-faiblement sinueux sur les côtés, à angles latéraux tronqués; d'un jaune orangé; rugueusement ponctué, et transversalement déprimé vers sa pointe postérieure.

Homélytres allongées, plus larges que le prothorax à leur base, un peu rétrécies en arrière; latéralement déclives, simultanément arrondies à leur sommet; trois fois et demie plus longues que la tête et le prothorax réunis; assez densément ponctuées; d'un jaune de soufre quelquefois un peu verdâtre; chargées de cinq principales nervures, peu saillantes, ramifiées et réticulées à leur extrémité.

Prosternum et mésosternum d'un noir-brun qui se change en carmin sur les côtés. *Métasternum* plus ou moins pâle ou rosat. *Ventre* jaune avec le milieu obscur (σ^7), ou d'un jaune de soufre avec le milieu de la base et les côtés tachés de noir (φ): ces taches grandes, transversales, souvent interrompues.

Pieds robustes; courts; pubescents; spinosules; d'un brun

plus ou moins pourpré, avec les genoux et le sommet des tibias un peu plus clair : les tarses d'un rose plus ou moins testacé, et les ongles noirs. Epines des *tibias* et des *tarses postérieurs* noires à leur sommet.

PATRIE : Environs de Nîmes. Juin, sur l'*Onopordium acanthium*.

Obs. Cette espèce ressemble au *Tettigometra virescens*, LATR. Elle est une fois plus grande, et l'angle proœphalique est plus saillant et plus aigu.

Tettigometra impressifrons

Breviter ovata, punctata, nitida, nigro-picea : puncto capitis antico, ano, metasterno, geniculis, tibiarum apice tarsisque pallidis ; vertice medio sensim, fronte profundius, latè excavatis.

Long. 0,003 (1 lig. 1/4) — Larg. 0,002 (2/3 lig.).

Corps court ; ovale ; ponctué ; d'un noir de poix brillant.

Tête échancrée à la base, prolongée en avant en triangle largement arrondi au sommet. *Vertex* impressionné sur les côtés auprès des yeux, et creusé en son milieu d'une large excavation ; rugueux, surtout dans le fond des impressions ; d'un brun de poix brillant, avec un point plus pâle et translucide au milieu du bord antérieur *Front* large ; plus ou moins obliquement ridé ; fortement creusé sur son milieu d'une large excavation dont le fond se transforme à la partie supérieure en une fossette arrondie ; d'un noir de poix brillant, avec la partie inférieure et la tranche supérieure, ordinairement plus claires : celle-ci parée sur son milieu, au-dessus de l'excavation, d'une petite tache pâle, subélevée, lisse, tuberculiforme. *Chaperon* convexe ; presque lisse, ou obsolètement ridé et ponctué ; d'un brun de poix brillant, avec l'extrémité un peu plus claire. *Rostre* testacé, brunâtre au sommet. *Yeux* légèrement saillants ; plus ou moins obscurs. *Ocelles* globuleux, très-petits, testacés.

Antennes courtes; couleur de poix, avec le sommet des premier et deuxième articles plus pâles : celui-ci granuleux à son extrémité.

Prothorax très-court; transversal; près de quatre fois plus large que long; légèrement échancré au milieu de sa base, et tronqué au milieu de son bord antérieur; couvert d'une ponctuation faible et confuse, qui se transforme, vers le milieu de la partie antérieure, en rides transversales plus ou moins distinctes; creusé derrière celles-ci d'un sillon longitudinal obsolète; de chaque côté du disque, d'une cicatrice ou impression arrondie, peu profonde, presque lisse ou finement chagrinée; et derrière les yeux, de deux autres impressions plus fortes, à fond sensiblement rugueux; d'un brun de poix brillant, avec un trait plus pâle, de chaque côté du sillon longitudinal.

Epimères du mésothorax rugueusement ponctués, d'un brun de poix.

Ecusson grand; triangulaire; arrondi à la base, très-légèrement sinueux sur les côtés; finement et rugueusement ponctué; transversalement impressionné vers l'angle postérieur: les latéraux tronqués; d'un noir de poix brillant, avec la pointe terminale pâle.

Homélytres plus ou moins raccourcies, couvrant en tout ou en partie l'abdomen; plus larges que le prothorax à leur base; latéralement déclives; rugueusement ponctuées; à nervures faiblement saillantes, plus ou moins réticulées au sommet; d'un noir de poix brillant, avec la côte suturale ordinairement pâle.

Abdomen très-finement et très-faiblement ponctué en dessus, d'un noir de poix, avec le segment roussâtre. *Ventre* obscur, avec une tache médiane et l'anus pâles (♂). *Poitrine* d'un brun de poix, avec les sutures, le *métasternum* et les *hanches* pâles.

Pieds robustes; assez courts; pubescents; couleur de poix, avec les genoux, le sommet des tibias, les tarse, et quelquefois

la base des cuisses postérieures, pâles. *Ongles* et épines des *tibias* et *tarses postérieurs*, brunâtres.

PATRIE : Languedoc. Mai.

Obs. Cette espèce, au premier abord, ressemble à la variété noire de la *Tettigometra virescens* (*Tettigometra atra*, HAGENBACH). Elle s'en distingue par une taille une fois moindre, une couleur plus brillante, et par les excavations de la tête. Ce dernier caractère empêche de la confondre avec la *Tettigometra piceola*, BURMEISTER.

TRIBU DES LÉVIPÈDES, AMYOT.

***Ptyelus notatus*.**

Oblongus, tenuiter albedo-pubescens, punctulatus, pallido-flavus: vertice, prothorace scutelloque lineâ longitudinali nigro brunneâ; homelytris lineâ subsuturali, vittâque submarginali, fuscis, ad angulum apicalem puncto nigriore; capite triangulariter acute producto.

Long. 0,008 mill. (3 lignes).

Corps oblong; finement ponctué, couvert d'une pubescence courte et blanchâtre.

Tête échancrée à la base, prolongée en avant en angle aigu à sommet légèrement arrondi. *Vertex* presque droit, à tranches latérales doublées; chargé antérieurement de trois petites carènes: l'intermédiaire moins saillante: les latérales arquées, allant se réunir en s'arrondissant au sommet, et liées à la base par le moyen d'une petite ligne transversale enfoncée; creusé vers la base de quatre fossettes: une au-devant de chaque ocelle, les deux autres contre les yeux; marqué en outre sur le bord postérieur de deux cicatrices allongées, transversales, situées entre les yeux et les ocelles; d'un jaune flave, avec une bande longitudinale noire. *Front* très-convexe, très-obsolètement sillonné sur son milieu; d'un jaune flave, avec des rides obliques, obscures, sur les côtés. *Chaperon* et *joues* d'un jaune flave.

Rostre testacé, obscur au sommet. *Yeux* assez grands; subdéprimés; grisâtres, variolés de linéoles transversales brunes. *Ocelles* enfoncés; situés sur la partie postérieure du vertex, aussi distants entr'eux que des yeux.

Antennes pâles, à troisième article obscur.

Prothorax grand; transversal; d'une moitié plus large que long; arrondi à son bord antérieur, postérieurement prolongé en triangle échaneré au sommet; faiblement ponctué; obsolètement sillonné sur son milieu; marqué en avant de quatre cicatrices arrondies, à fond imponctué, transversalement disposées, et rapprochées deux à deux; d'un jaune flave, avec les bords latéraux et une bande médiane, noirs.

Ecusson triangulaire; prolongé au milieu de sa base en angle arrondi, sinueux sur les côtés, à pointe postérieure très-aiguë; d'un jaune flave, avec une bande médiane obscure, faisant suite à celles du prothorax et du vertex.

Homélytres oblongues; de la largeur du prothorax à leur base, un peu plus larges au milieu; deux fois et demie plus longues que la tête et le prothorax réunis; déclives sur les côtés; finement ponctuées, et chargées de quatre principales nervures, assez saillantes, postérieurement ramifiées; d'un jaune flave, avec une ligne subsuturale et une bande submarginale, brunes: celle-ci partant des épaules et se terminant à l'angle sutural par un point d'un noir assez vif. *Ailes* blanchâtres, transparentes.

Dessous du corps et *pieds* d'un flave testacé, avec les *ongles* rembrunis, et les épines des *tibias* et *tarses* postérieurs, noires à leur sommet.

PATRIE : Provence.

Obs. Cette espèce diffère de toutes les autres espèces de *Ptyelus* par le développement de son prolongement céphalique. Elle se rapproche beaucoup par la couleur du *Ptyelus lineatus*, LIN.

TRIBU DES SERRIPÈDES, AMYOT.

GENRE **CHIASMUS**.

(χιασμος, croisement.)

*Corpus oblongum.**Vertex triangularis.**Frons oblonga, subparallela.**Oculi magni, transversi. Ocelli conspicui.**Prothorax brevis, transversus.**Scutellum triangulare.**Homelytra apice sinuata, decussata.**Pedes elongati, spinosi.**Corps oblong,*

Tête triangulaire, atténuée à son bord antérieur. *Vertex* sub-déprimé; caréné à sa base. *Front* oblong, subparallèle. La partie inférieure de la tête située entre les yeux et la base du front, en quadrilatère pas plus long que large. *Joues* latéralement dilatées. *Plaques génales* subelliptiques. *Chaperon* en carré long. *Rostre* court; assez robuste; de deux articles apparents. *Yeux* grands; transversaux; peu saillants. *Ocelles* globuleux; distants; placés en avant de la ligne des yeux, vers le bord de la tranche latérale du vertex.

Antennes médiocres, avec leur *soie* assez longue, graduellement épaissie à la base.

Prothorax court; transversal.

Homélytres allongés; à cinq nervures saillantes; à bord sutural sensiblement sinueux en arrière, où elles se croisent assez fortement.

Pieds allongés, les postérieurs surtout. *Tibias antérieurs* faiblement épineux: les *postérieurs* beaucoup plus fortement. *Tarses* de trois articles: les quatre antérieurs à dernier article aussi long que les deux précédents pris ensemble: les

postérieurs à premier article aussi long que les deux suivants réunis.

Obs. Ce genre, par son prolongement céphalique, a beaucoup d'affinité avec le genre *Acocephalus*, GERM. Il en diffère par un front plus étroit, à côtés plus parallèles, et surtout par ses élytres postérieurement dilatées et croisées à leur suture.

Chlasmus translucidus.

Oblongus, capite trigono, supra basi carinato; pallidus, pectore ventreque medio nigris; vertice scutelloque nigro luteoque variegatis; homelytris niveis, diaphanis, distinctè nervosis, posticè ad suturam sinuatim decussatis.

Long. 0,0033 mill. (1 ligne $\frac{1}{3}$).

Corps allongé; peu brillant, finement chagriné.

Tête légèrement échancrée à la base, antérieurement prolongée en triangle émoussé au sommet. *Vertex* légèrement déprimé en avant, chargé en arrière d'une carène médiane assez saillante; finement chagriné; pâle, avec une teinte roussâtre sur les côtés auprès des yeux, et quatre principales taches noires: la première grande, en carré transversal, située à la partie postérieure du disque, et laissant pâles la carène et le bord postical: la deuxième beaucoup moins grande, occupant l'angle terminal où elle laisse sur la tranche une petite linéole pâle, et postérieurement liée à la précédente; les deux autres petites, situées au-devant des ocelles, vers le milieu de la tranche latérale: toutes ces taches à contours peu arrêtés, et émettant de petites linéoles ou petits points obscurs. *Ocelles* saillants; pâles, avec un point noir à leur sommet. *Front* allongé, subparallèle ou légèrement rétréci inférieurement; creusé supérieurement d'une fossette profonde; d'une couleur pâle, avec deux points noirs rapprochés au sommet de la tranche, et, sur les côtés, des ondulations

obliques, fines, composées de points obscurs : partie de la tête située entre les yeux et la base du front, en quadrilatère irrégulier, pas plus large que long. *Plaques génales* et *joues* pâles : celles-ci avec un point stigmatique noir à leur partie inférieure. *Chaperon* pâle, en carré long, avec la base et les angles inférieurs légèrement arrondis. *Rostre* court, épais, brunâtre. *Yeux* grands, transversaux, subdéprimés, noirâtres.

Antennes, ainsi que leur *soie*, pâles avec une tache obscure sur le deuxième article.

Prothorax transversal, un peu plus de deux fois plus large que long ; arrondi au sommet, légèrement sinueux au milieu de sa base ; obsolètement chagriné ; blanchâtre, avec une teinte un peu jaunâtre et des points obscurs le long du bord antérieur.

Homélytres allongées, plus de trois fois plus longues que la tête et le prothorax réunis ; de la largeur de celui-ci à leur base, faiblement élargies au milieu ; dilatées en arrière à leur suture, où elles se recouvrent assez largement ; chargées de cinq nervures saillantes, peu réticulées au sommet ; blanches, avec les cellules diaphanes et transversalement ridées.

Poitrine noire, largement tachée de pâle en avant et sur les côtés. *Ventre* d'un testacé pâle, avec la base et le milieu noirâtres.

Pieds allongés ; très-pâles, avec le sommet des *tarses* rembruni, les *tibias* ponctués de brun, et les quatre *cuisses antérieures* avec des taches de la même couleur.

PATRIE : Marseille. Juin. Très-rare.

Bythoscopus ustulatus.

Elongatus, apice attenuatus, subtilissimè coriaceus, pallidus : scutello suturâque ferrugineo-maculatis ; pectore antice nigro ; homelytris nitidulis, pellucidis, apice subinfuscatis.

Long. 0,005 à 0,006 (2 à 2 1/4 lig.).

♂. *Côtés des joues* largement et profondément échancrés jusqu'à la rencontre des plaques gènesales. *Vertex* antérieurement d'une teinte roussâtre obscure, qui s'étend même sur une partie de la base du front. *Prothorax* d'un testacé obscur. *Pieds et dessous du corps* flaves.

♀. *Côtés des joues* légèrement sinueux. *Prothorax, vertex, front, dessous du corps et pieds* d'un blanc verdâtre, ou d'un vert glauque très-pâle.

Var. A. ♂. D'un vert pâle un peu jaunâtre. *Vertex* beaucoup moins roussi, seulement d'un testacé obscur à sa partie antérieure. *Prothorax* avec une grande tache rembrunie, occupant presque tout son disque et plus ou moins dilatée le long de la base.

Var. B. ♂ ♀. D'un beau vert tendre, avec une bande suturale d'un roux ferrugineux.

Corps étroit, sensiblement rétréci en arrière.

Tête échancrée à la base, arrondie en avant; très-finement chagrinée. *Vertex* transversal; très-convexe à sa partie antérieure, où il présente des rides transversales très-fines, seulement visibles au moyen d'une forte loupe; parsemé de quelques points enfoncés obsolètes; creusé sur son milieu d'un très-léger sillon longitudinal, n'atteignant pas le front; plus ou moins roussi dans le ♂, d'un vert glauque chez la ♀. *Front* très-légèrement convexe; ovale, inférieurement rétréci; flave (♂) ou d'un vert glauque (♀), avec quelquefois des stries obliques sur les côtés. *Joues* longitudinales; étroites; d'un vert pâle. *Plaques gènesales* allongées; d'un vert pâle. *Chaperon* en carré long, tronqué à la base, sinueux sur les côtés et sensiblement élargi au sommet; d'un vert pâle, et souvent flave chez le ♂. *Rostre* pâle, noirâtre à son extrémité. *Yeux* grands; assez saillants; subarrondis; plus ou moins obscurs. *Ocelles* petits; brillants, plus ou moins rembrunis.

Antennes pâles; à *soie* longue, obscurcie au sommet; terminée par un petit bouton solide, ovalaire, noir, souvent caduc, surtout chez les ♀.

Prothorax transversal, deux fois plus long que large ; arrondi au sommet, légèrement sinueux au milieu de sa base ; très-finement chagriné, parcimonieusement et obsolètement ponctué en arrière ; d'un testacé plus ou moins obscur (σ^7), ou d'un vert très-pâle (φ).

Ecusson triangulaire ; très-finement chagriné ; marqué sur son milieu d'une impression en forme de chevron, dont l'ouverture est en arrière ; d'un testacé pâle, paré à la base de deux taches triangulaires ferrugineuses, et d'une troisième arrondie, moins foncée, située avant la pointe postérieure : ces taches quelquefois isolées, d'autres fois réunies de manière à ne laisser pâles que le milieu de la base et les côtés, le plus souvent s'étendant au point d'envahir tout l'écusson qui paraît alors entièrement ferrugineux, avec les taches basilaires ordinairement plus obscures.

Homélytres allongées ; postérieurement sinueuses et croisées à la suture ; à peine aussi larges que le prothorax à leur base, sensiblement rétrécies depuis celle-ci jusqu'au sommet, où elles sont latéralement comprimées ; près de cinq fois plus longues que la tête et le prothorax réunis ; brillantes, à nervures peu saillantes, rembrunies à l'extrémité, et encloses de points enfoncés très-obsolètes ; pâles et diaphanes, avec leur sommet légèrement enfumé, et la suture parée d'une bande ferrugineuse prolongée jusqu'au sinus sutural et quelquefois interrompue après le milieu. *Ailes* pâles, légèrement irisées.

Dessous du corps flave (σ^7), ou d'un vert très-pâle (φ). *Poitrine* noire au milieu de sa partie antérieure.

Pieds allongés, épineux, flaves (σ^7), ou d'un vert pâle (φ), avec les ongles et les épines terminales des *tibias* et *tarses* postérieurs, couleur de poix.

PATRIE : Avignon, île de la Barthelasse, sur le peuplier blanc. Mai, Juin. Assez commun.

Obs. La variété A se prend aux environs de Lyon, ainsi que

la variété B, qui mérite d'être signalée à part. Nous la nommerons :

Bythoscopus salicetorum. Cette variété locale, qu'on pourrait bien prendre pour une espèce distincte, diffère du type par sa couleur générale d'un beau vert tendre. Les taches de l'écusson et de la suture sont les mêmes, mais la tête n'est jamais roussie chez les ♂, et l'on ne peut trouver d'autres distinctions sexuelles que celle que présente la structure des deux derniers segments ventraux.

PATRIE : Environs de Lyon. Dans les saulaies.

Bythoscopus ocularis.

Elongatus, subtilissimè coriaceus, fusco-luteus, vertice scutelloque pallescentibus : hoc basi maculis duabus triangularibus, illo maculis duabus rotundatis, nigris ; prothorace anticè obscuro-maculato ; homelytrorum nervis albis, plus minusve fusco-interruptis ; pedibus flavis.

Long. 0,004 mill. (1 l^g. 3/4).

♂. *Vertex, chaperon et front* flaves ou jaunes : celui-ci avec deux rangées longitudinales de petites linéoles transverses, brunes. *Soie* des antennes terminée par un petit *bouton* solide, elliptique, aplati.

♀. *Chaperon et front* flaves, variés sur leur milieu de maculatures brunâtres : le dernier paré en outre latéralement de deux rangées longitudinales de linéoles transverses. *Vertex* pâle, avec une bande transversale, bispinueuse, d'un brun ferrugineux, s'étendant d'un œil à l'autre, et de plus un trait oblique obscur au devant des ocelles. *Bouton des antennes* nul ou caduc.

Tête échancrée à la base, antérieurement arrondie, très-finement chagrinée ; d'un flave plus ou moins pâle, varié de brun et de ferrugineux chez les ♀. *Vertex* transversal, con-

vexe à sa partie antérieure, où il présente de fines rides transversales ; marqué sur son milieu d'une trace faible de sillon ou espèce de suture rappelant le rapprochement des parties similaires ; paré supérieurement, dans les deux sexes, de deux gros points arrondis, noirs.

Front faiblement convexe ; en ovale court, légèrement échancré au sommet ; très-finement chagriné. *Chaperon* en carré-long, brusquement élargi au sommet : celui-ci rebordé, noir dans les deux sexes. *Joues* à côtés presque droits. *Plaques génales* grandes, allongées. *Rostre* épais ; plus ou moins rembruni. *Yeux* grands ; subarrondis ; plus ou moins obscurs, assez saillants sur les côtés. *Ocelles* petits ; brillants, d'un testacé pâle.

Antennes d'un roux testacé : leur *soie* obscure au sommet, terminée par un bouton noir (♂), souvent caduc (♀).

Prothorax transversal, deux fois plus long que large, très-faiblement sinueux au milieu de sa base, largement arrondi au sommet ; très-finement chagriné, couvert sur son disque de points rugueux, épars, obsolètes ou bien se transformant en rides transversales courtes, peu visibles ; d'une teinte livide, mêlée quelquefois de maculatures d'un ferrugineux clair, avec deux traits transversaux brunâtres à sa partie antérieure.

Ecusson triangulaire, très-faiblement sinueux sur les côtés ; marqué sur son milieu d'une impression en forme de chevron dont l'ouverture est en arrière ; finement chagriné ; pâle, avec deux taches triangulaires noires à sa base, toujours bien tranchées.

Homélytres allongées ; de la largeur du prothorax à leur base, graduellement rétrécies depuis celle-ci jusqu'à leur sommet où elles sont latéralement comprimées ; assez fortement sinueuses et croisées en arrière à la suture ; près de cinq fois plus longues que la tête et le prothorax réunis ; peu brillantes ; à nervures faibles à la base, plus saillantes au sommet, encloses de points enfoncés obsolètes ; d'un gris jaunâtre assez sombre, avec trois

taches blanchâtres : une sur le disque : deux suturales sur la clef : ces taches ordinairement peu visibles ; les cellules apicales faiblement diaphanes ; la côte marginale et la nervure externe plus ou moins rembrunies ; les autres nervures blanchâtres, avec leur tiers postérieur brun interrompu de blanc. *Ailes* pâles, légèrement irisées, à nervures brunes.

Poitrine noirâtre, pâle sur les côtés. *Ventre* obscur, avec la base des segments, blanchâtre. *Anus* d'un testacé roussâtre.

Pieds allongés ; épineux ; d'un flave testacé, avec les arêtes inférieure et supérieure des quatre *tibias antérieurs*, l'arête inférieure seulement des postérieurs et les ongles, obscurs. Les cuisses présentent quelquefois avant leur extrémité une linéole ou tache brune, soit en dessus soit en dessous. Les épines apicales des *tibias* et *tarses postérieurs* sont aussi rembrunies.

PATRIE : Hyères, la Seyne. Janvier, juin.

OBS. Cette petite espèce ressemble au *Bythoscopus notatus*, H. SCHOEFF. ; mais elle est plus étroite et d'une teinte généralement plus claire. Les nervures des homélytres sont surtout moins saillantes et moins rembrunies.

Bythoscopus sinuatus.

Elongatus, subtilissimè coriaceus, capitis basi sub oculis sinuatâ ; pallidus, pectore medio nigro : vertice prothoraceque posticè punctis duobus rotundatis nigris ; scutello croceo basi nigro-bimaculato ; homelytris apice attenuatis, subdiaphanis, nervis posticè infuscatis.

Long. 0,0045 mill. (1 ligne $\frac{3}{4}$).

Corps allongé ; très-finement chagriné.

Tête arrondie en avant ; fortement échancrée au milieu de sa base, sensiblement sinueuse à son bord postical au-dessous des yeux ; pâle, avec les sutures des pièces inférieures rembrunies. *Vertex* transversal ; convexe à sa partie antérieure ; paré, à la

base, de deux gros points arrondis noirs, écartés; d'une teinte légèrement ferrugineuse sur les côtés auprès des yeux; et d'une bande médiane aussi ferrugineuse, longitudinalement partagée par une ligne pâle.

Front presque plan; allongé; un peu évasé à la base, circulairement rétréci au sommet; paré sur les côtés de deux lignes longitudinales composées de points ferrugineux confluent. *Chaperon* oblong, arrondi au sommet. *Joues* très-faiblement arrondies sur les côtés. *Plaques génales* grandes, très-allongées. *Rostre* assez long, pâle, noirâtre à son extrémité. *Yeux* assez grands; subtriangulaires; légèrement transversaux; assez saillants en arrière; plus ou moins obscurs. *Ocelles* assez grands; assez saillants; assez rapprochés; d'un rouge ferrugineux.

Antennes pâles, avec leur *soie* sensiblement épaissie à la base et un peu plus obscure au sommet.

Prothorax transversal, d'une moitié plus large que long; antérieurement arrondi, très-faiblement sinueux au milieu de la base; finement chagriné; couvert sur le disque de quelques points enfoncés, épars, obsolètes, à peine visibles; d'un flave testacé, avec deux gros points noirs en arrière, arrondis et écartés l'un de l'autre.

Ecusson triangulaire, à pointe postérieure brusque; très-finement chagriné; jaune, paré à la base de deux taches triangulaires noires, plus ou moins obsolètes, et marqué après le milieu d'une petite strie transversale noire, n'atteignant pas les côtés.

Homélytres allongées, quatre fois plus longues que la tête et le prothorax réunis; de la largeur de celui-ci à leur base; assez sensiblement rétrécies jusqu'au sommet où elles sont latéralement comprimées; pâles, chargées de cinq principales nervures fines mais bien distinctes, testacées et un peu rembrunies au sommet. Les aréoles diaphanes, brillantes, très-finement et très-légèrement chagrinées.

Dessous du corps pâle, avec le milieu de la poitrine noir.

Ventre flave (♂), ou jaune (♀), un peu rembruni à la base.
Abdomen noir en dessus.

Pieds allongés; épineux; flaves, avec les ongles obscurs.

PATRIE : Marseille, Avignon. Juin. Assez rare.

Obs. Cette espèce appartient à la division du *Prostigmoderus* AMYOT, et ressemble beaucoup aux variétés pâles du *Bythoscopus venosus* GERMAR, qui en est le type. Elle en diffère par les deux points noirs du prothorax qui, au lieu d'être antérieurs, sont en arrière; par ses élytres beaucoup plus allongées et plus rétrécies à l'extrémité, et par le bord postérieur de la tête sinueux au-dessous des yeux. Le disque du prothorax n'est pas très-rugueux, ni transversalement ridé, mais seulement finement chagriné.

GENRE **STEGELYTRA.**

(Στεγελ, toit, ελυτρον, élytre)

Corpus crassum, posticè compressum.

Caput obtusè trigonum. Vertex excavatus.

Frons elongata, subparallela.

Oculi magni, posticè suprâ thoracis discum producti. Ocelli conspicui, antici.

Prothorax brevis, transversus.

Scutellum magnum, triangulare.

Homelytra posticè adscendentia, suturâ elevatâ.

Pedes elongati, spinosi.

Corps épais, oblong.

Tête échancrée à la base, prolongée antérieurement en triangle obtus. *Vertex* creusé d'une excavation plus ou moins profonde.

Front allongé, subparallèle, un peu plus étroit inférieurement. Partie de la tête, située entre lui et les yeux, longitudinale, étroite. *Joues* obtusément arrondies sur les côtés, non sensiblement dilatées. *Plaques génales* grandes, allongées. *Chaperon* un

peu plus large au sommet, oblong. *Rostre* épais; assez court; de deux articles apparents. *Yeux* grands; supérieurement subarrondis, angulairement prolongés en dessous; dilatés et saillants en arrière, de manière à cacher en partie le bord antérieur du prothorax. *Ocelles* situés auprès des yeux, au bord antérieur de la tête.

Antennes épaisses, avec leur *soie* fine et longue, épaissie à la base.

Prothorax court, transversal.

Ecusson transversal; triangulaire; grand.

Homélytres latéralement comprimées en arrière, légèrement sinueuses mais non croisées à la suture: celle-ci élevée en carène, plus haute que le dos du prothorax, et remontant à l'extrémité.

Ailes bordées; à nervures fortes.

Pieds allongés, les postérieurs surtout; fortement épineux, avec les tibias postérieurs plus fortement encore. *Tarses* épineux, de trois articles: les quatre antérieurs à troisième article aussi long que les deux précédents réunis: les deux postérieurs à premier article aussi long que les deux suivants pris ensemble.

Obs. Ce genre lie les *Selenocephalus* aux *Macrospis*. Il se rapproche un peu de ces derniers par la forme de ses homélytres, mais il s'en éloigne par la conformation des parties inférieures de la tête, et surtout par la structure des yeux. La tête non amincie en avant, la forme des homélytres et des joues ne permettent pas de le réunir aux *Selenocephalus*, et le placent plus naturellement auprès des *Jassus*.

Stegelytra alticeps.

Oblongo-ovata, subrugosa, tenuiter hispido-pilosa, griseo-testacea, punctis obscuris subtilibus irrorata; capite obtusè trigono; vertice transversim excavato, medio fusco-ferrugineo, margine postico elevato. Elytris, lateribus compressis, vagè reticulatis, suturâ altissimis punctoque medio pallido notatis. Pedes pallidi, fusco-punctati.

Long, 0,006 (3 l.). — Larg. 0,0025 à 0,003 (1 1/4 à 1 1/2 l.).

Corps épais ; un peu oblong, rétréci en arrière ; peu brillant ; rugueux ; couvert de poils hispides, courts, couchés, blanchâtres, peu serrés.

Tête échancrée à la base ; médiocrement prolongée en avant en triangle obtus, à bord antérieur non tranchant et assez épais. *Vertex* transversalement excavé ; brièvement sillonné au milieu de sa base ; plus ou moins obsolètement longitudinalement ridé ; d'un testacé pâle, avec de petites mouchetures brunes et une grande tache transversale, dans son milieu, d'un ferrugineux plus ou moins brunâtre : son bord postérieur plus ou moins relevé, plus haut que le dos du prothorax, et creusé de quatre impressions, dont les extérieures se trouvent situées à l'angle interne des yeux.

Toute la *partie inférieure de la tête* d'un testacé pâle, couvert de petites mouchetures brunes plus ou moins distinctes et plus ou moins confluentes. *Front* assez convexe ; allongé, subparallèle, un peu rétréci au sommet : intervalle entre lui et les yeux, étroit, allongé, longitudinal. *Joues* à côtés légèrement arrondis et peu dilatés. *Plaques générales* grandes, oblongues. *Chaperon* allongé, plus large au sommet. *Rostre* d'un testacé plus ou moins obscur, avec l'extrémité brune. *Yeux* grands ; assez saillants ; dilatés en dessous en triangle arrondi, prolongés en arrière par dessus le bord antérieur du prothorax ; plus ou moins rembrunis. *Ocelles* peu saillants, brunâtres.

Antennes testacées : leur *soie* obscure au sommet ; base du deuxième article ordinairement rembrunie.

Prothorax court, transversal, plus de trois fois plus large que long ; faiblement sinueux au milieu de sa base, légèrement arrondi au sommet ; finement ridé en travers ; d'un testacé grisâtre avec de nombreuses mouchetures fines, obscures, et quelques poils courts, blanchâtres, légèrement hispides.

Ecusson en triangle transversal, à côtés faiblement sinueux; creusé en arrière d'une dépression transversale linéaire, qui en fait notablement relever la pointe terminale; rugueux en avant, finement ridé en travers après la dépression; d'un testacé grisâtre, plus ou moins variolé de ferrugineux.

Elytres de la largeur du prothorax à leur base, postérieurement rétrécies et comprimées sur les côtés, circulairement et obliquement tronquées au sommet; trois fois plus longues que la tête et le prothorax réunis; chargées de nervures assez distinctes, vaguement réticulées postérieurement; d'un gris testacé; criblées de petits points enfoncés rugueux, obscurs, et parcimonieusement couvertes de poils blanchâtres, courts, légèrement hispides, plus ou moins couchés. Suture ordinairement rembrunie, avec une tache pâle sur son milieu, une autre ponctiforme, quelquefois imperceptible, entre celle-ci et l'écusson, et une troisième, à peine visible, vers son sinus; relevée en carène, et plus haute que le dos du prothorax.

Dessous du corps pâle. *Ventre* testacé, avec des mouchetures brunes.

Pieds épineux: les postérieurs très-allongés; d'un testacé pâle, avec des points obscurs, quelquefois confluent sur les cuisses antérieures et intermédiaires, plus rares sur les postérieures. *Ongles* couleur de poix.

PATRIE: Languedoc, Provence. Janvier, mars. Assez rare.

Obs. Quelquefois la couleur est plus claire, les mouchetures passant du brun foncé au ferrugineux clair. Quelquefois aussi le bord postérieur du vertex est moins relevé, et ses impressions à peine marquées.

Jassus cyclops.

Elongatus, apice attenuatus, nitidulus, capite obtusè trigono; pallidè testaceus: verticis basi puncto majore rotundato, alteroque minore utrinque sub oculis, nigris; suturâ obscuro-bipunctatâ; tibiis posticis obsolete fusco-punctatis.

Long. 0,006 (2 2/3 l.)

Corps allongé, étroit, postérieurement rétréci; assez brillant.

Tête prolongée en avant en triangle obtus, légèrement arrondie sur les côtés et fortement échanerée à la base; assez brillante; d'un fauve testacé en dessus, plus pâle en dessous. *Vertex* faiblement convexe, paré d'un gros point noir au milieu de sa base et de faibles traces d'arcs obscurs à son sommet. *Front* convexe; allongé; plus large à la base, légèrement sinueux sur les côtés et un peu rétréci à l'extrémité. *Joues* fortement arrondies sur les côtés; parées chacune au-devant de l'insertion des antennes d'un point noir un peu moins gros que celui du vertex. *Plaques génales* grandes, allongées, subelliptiques. *Chaperon* en carré long, guère plus large au sommet. *Rostre* pâle, un peu rembruni à l'extrémité. *Yeux* grands, assez saillants en arrière; plus ou moins obscurs. *Ocelles* peu saillants; pâles.

Antennes d'un testacé pâle, avec leur *soie* très-fine légèrement renflée à sa base, obscure au sommet, longue, atteignant la moitié du corps.

Prothorax transversal, deux fois plus large que long; arrondi au sommet, presque droit ou très-obsolètement bissinueux à la base; assez brillant; d'un testacé pâle.

Ecusson triangulaire; d'un testacé pâle; marqué après son milieu d'une impression linéaire ou strie transversale arquée.

Homélytres allongées, cinq fois plus longues que la tête et le prothorax réunis; de la largeur de celui-ci à leur base, rétrécies en arrière où elles sont latéralement comprimées; d'un roux testacé à reflets brillants et dorés, avec les nervures peu saillantes, un peu plus obscures, et deux points brunâtres sur la suture de la clef: l'un à l'extrémité de la première cellule, l'autre à l'extrémité de la deuxième. *Ailes* pâles, irisées.

Dessous du corps et pieds très-pâles: ceux-ci allongés, épi-

neux, avec les ongles obscurs. Épines des tibias postérieurs rembrunies à leur base.

PATRIE : Provence.

Jassus hæmatoceps.

Elongatus, posticè attenuatus, vertice basi subtiliter canaliculato ; rufescens, capite obtusè trigono, scutello thoraceque sanguineo variegatis, hoc basi nigro-bimaculato ; homelytris nitidulis, subpellucidis, maculis oblongis albidis, nervis rubris ; pectore ventrisque basi nigris ; pedes pallido-flavi, fusco-punctati.

Long. 0,0035 (1 1/3 l.).

Corps allongé, postérieurement rétréci ; assez brillant.

Tête échancrée à la base, prolongée en devant en triangle obtus, arrondi. *Vertex* finement canaliculé ; d'un testacé pâle, varié de veinules d'un rouge sanguin plus ou moins confluentes. *Front* légèrement convexe ; allongé, inférieurement rétréci et faiblement échancré au sommet ; d'un testacé pâle, et marqué à sa partie supérieure de quelques veinules d'un rouge sanguin. Partie de la tête comprise entre lui et les yeux, étroite, longitudinale ; pâle et veinée de rouge sur les côtés. *Joues* flaves ; faiblement dilatées sur les côtés. *Plaques génales* ovales ; flaves. *Chaperon* allongé ; faiblement sinueux sur les côtés, arrondi au sommet ; flave. *Rostre* assez long ; d'un testacé rougeâtre, avec l'extrémité noire. *Yeux* grands ; peu saillants ; transversaux ; plus ou moins obscurs. *Ocelles* très-petits ; obscurs.

Antennes flaves, avec une tache obscure sur le deuxième article.

Prothorax transversal, près de trois fois plus large que long, fortement arrondi en avant, et très-faiblement sinueux au milieu de sa base ; assez brillant, antérieurement pâle, postérieurement variolé de taches sanguines beaucoup moins vives que celles du vertex ; paré en outre à la base de deux taches nébuleuses.

Ecusson triangulaire ; marqué après le milieu d'une petite strie ou sillon transversal, légèrement arqué, n'atteignant pas les côtés ; d'un testacé pâle, varié en avant de taches sanguines

Homélytres allongées, de la largeur du prothorax à leur base ; postérieurement rétrécies, sinueuses et croisées à la suture ; quatre fois et demie plus longues que la tête et le prothorax réunis ; d'un roux fauve à reflets brillants, avec des taches elliptiques blanchâtres, translucides, disposées de la manière suivante : trois à la base de la clef, seulement séparées par les nervures : une avant l'extrémité de la deuxième cellule, et une avant l'extrémité de la troisième ; enfin quatre sur le disque, situées l'une après l'autre, entre la troisième et la quatrième nervure à partir de la côte marginale. La côte suturale et les nervures sont rouges, celles-ci plus foncées vers le sommet. Les cellules marginales et apicales sont plus ou moins transparentes. *Ailes* pâles, légèrement irisées.

Dessous du corps flave : milieu de la *poitrine* et base du *ventre* noirs.

Pieds allongés ; épineux ; d'un flave testacé, avec un ou deux traits obscurs à la base des cuisses antérieures et intermédiaires, et les ongles couleur de poix. *Tibias postérieurs* distinctement, les *intermédiaires* obscurément, ponctués de brun.

PATRIE : Hyères. Mars.

Obs. Cette espèce est voisine du *Jassus croceus*, H. SCHLEFF., dont elle s'éloigne par son prolongement céphalique moins saillant, et par les taches sanguines de la tête.

Jassus didymus.

Elongatus, subdepressus, nitidulus, capite obtusissimè trigono ; nigricans : duabus lineolis apice frontis, duabus antè ocellos, thoracis maculâ laterali lineâque longitudinali mediâ, croceis ; pedibus lividis, nigro-punctatis, femoribus infuscatis.

Long. 0,0035 (1 1/2 l.).

Corps allongé ; subdéprimé ; brillant ; noirâtre.

Tête échanerée à la base, faiblement et très-obtusément prolongée en avant en triangle arrondi ; très-finement chagrinée, d'un noir opaque. *Vertex* faiblement convexe ; paré à sa base d'une ligne longitudinale lisse et de deux plaques arrondies également lisses, brillantes. *Front* convexe ; ovale, inférieurement rétréci ; orné de deux traits jaunes à l'extrémité, et, sur les côtés, de linéoles transverses lisses. Partie comprise entre les yeux et le front oblongue, longitudinale, parée au devant des ocelles d'une linéole jaune. *Joues* anguleusement dilatées sur les côtés, et jaunes à leur angle de dilatation. *Plaques génales* ovales. *Chaperon* oblong, arrondi au sommet, d'un brun de poix, plus ou moins pâle sur les bords. *Rostre* assez épais, plus ou moins obscur. *Yeux* grands ; peu saillants ; pâles, avec le bord interne ferrugineux. *Ocelles* assez saillants, testacés.

Antennes plus ou moins obscures, à premier article plus pâle.

Prothorax transversal ; deux fois plus large que long ; arrondi en avant, très-légèrement sinueux au milieu de sa base ; subdéprimé ; obsolètement ridé en travers ; d'un noir brillant, avec une ligne médiane jaune et une grande tache de la même couleur couvrant les côtés.

Ecusson triangulaire ; noir ; finement chagriné, avec un point jaune au milieu de sa base.

Homélytres allongées, cinq fois plus longues que la tête et le prothorax réunis ; de la largeur de celui-ci à leur base ; subparallèles, très-peu élargies au milieu et très-peu rétrécies au sommet, où, au lieu d'être comprimées, elles sont seulement légèrement déclives sur les côtés ; d'une couleur brunâtre, brillante et légèrement translucide ; à nervures obsolètes et seulement apparentes au sommet. Elles sont faiblement sinueuses en arrière à la suture, où elles se recouvrent un peu. *Ailes* enfumées.

Dessous du corps d'un noir obscur, avec l'insertion des hanches et des taches sur les côtés du ventre, d'un jaune pâle.

Pieds allongés ; épineux ; livides, avec le sommet des tarsi obscur, et les tarsi et tibia postérieurs distinctement ponctués de brun : cuisses intermédiaires et postérieures rembrunies jusque près de l'extrémité : tibia intermédiaires obscurément maculés de brun.

PATRIE : Bresse. Septembre. Rare.

Athysanus quadrinotatus.

Oblongus, nitidus, pallidus : pectore ventrisque basi, verticis obtusè trigoni punctis quatuor rotundatis, thoracis lineolis duo anticis, nigris ; scutello basi punctis duobus fuscis ; homelytris vitreis, apice infuscatis, latè fusco-nervosis, ad suturam posticè vix sinuatis ; pedibus fusco-punctatis.

Long. 0,006 (2 1/3 l.)

Corps oblong ; brillant ; translucide.

Tête échancrée postérieurement ; prolongée en devant en triangle obtus, arrondi ; brillante, pâle avec les sutures des pièces inférieures et quatre taches subarrondies transversalement disposées sur le *vertex*, noires : celui-ci légèrement déprimé vers sa base où il est finement canaliculé, et marqué de chaque côté en arrière de deux fossettes rembrunies. *Front* assez convexe ; rétréci au sommet où il est légèrement échancré ; présentant à sa partie supérieure et sur les côtés de faibles vestiges de linéoles transverses obscures. Partie inférieure de la tête, comprise entre les yeux et le front, oblongue, longitudinale ; parée à sa partie supérieure d'une petite tache noirâtre. *Joues* assez fortement dilatées sur les côtés. *Plaques génales* ovales. *Chaperon* oblong, un peu plus étroit à la base, fortement arrondi au sommet. *Rostre* d'un roux testacé, avec l'extrémité noirâtre. *Yeux*

grands, postérieurement saillants plus ou moins obscurs, avec leur bord antérieur pâle. *Ocelles* peu saillants; testacés.

Antennes d'un testacé pâle, avec leur *soie* plus obscure à l'extrémité.

Prothorax transversal; près de trois fois plus large que long, arrondi en avant, très-faiblement sinueux au milieu de sa base; chargé postérieurement sur son disque de rides transversales obsolètes; brillant, pâle, paré antérieurement de deux traits noirâtres, transverses, laissant entre eux une trainée obscure paraissant indiquer les vestiges de deux autres traits intermédiaires, semblables mais oblitérés.

Ecusson triangulaire, postérieurement légèrement sinueux sur les côtés; marqué après son milieu d'une impression linéaire ou strie transverse, faiblement arquée; pâle et paré à la base de deux petites taches brunes et de deux autres intermédiaires mais obsolètes.

Homélytres allongées; de la largeur du prothorax à leur base, s'élargissant un peu vers le milieu pour se rétrécir ensuite en arrière, où elles sont latéralement comprimées; quatre fois plus longues que la tête et le prothorax réunis; d'une couleur très-pâle et diaphane, avec le sommet enfumé: les côtes suturale et marginale, ainsi que la côte externe de la clef, d'un testacé assez pâle: les nervures, moins leur base, d'un brun noirâtre, qui tranche fortement sur le fond vitreux des aréoles. Les veinules qui séparent les cellules apicales, deviennent pâles dès qu'elles rencontrent la partie enfumée du sommet des homélytres. *Ailes* blanchâtres, à nervures fortes, obscures.

Poitrine noire, flave sur les côtés. *Ventre* flave, noir au milieu de la base et sur les côtés des segments.

Pieds assez allongés; épineux; flaves et ponctués de brun. *Ongles* couleur de poix.

PATRIE: Montagnes du Beaujolais. Novembre. Rare.

Obs. Cette espèce a tout-à-fait le faciès de l'*Athysanus plebejus*

FALLEN; mais elle s'en distingue facilement par ses élytres à cellules diaphanes et à nervures rembrunies, et par la disposition des taches du vertex.

Deltocephalus medius.

Elongatus, capite trigono; pallido-chlorizans: verticis lineolis duabus, pectore ventrisque basi, nigris; prothorace fusco-quadrilineato; homelytris pellucidis, albescentibus, fortius nervosis; pedibus fusco-punctatis.

Long. 0,0045 (1 3/4 à 2 l.).

Corps allongé; pâle, légèrement verdâtre.

Tête échancrée à la base, antérieurement prolongée en triangle prononcé. *Vertex* déprimé; pâle, paré sur son disque de quatre taches nébuleuses disposées en quadrille, et, entr'elles, marqué d'un léger sillon longitudinal qui n'atteint pas le sommet: celui-ci avec deux traits noirs longitudinaux, un peu plus écartés entr'eux en arrière qu'en avant.

Front convexe; plus long que large, rétréci inférieurement et légèrement échancré au sommet; nébuleux, avec une ligne médiane et sur les côtés des lignes transverses, pâles. *Joues* un peu dilatées sur les côtés; pâles. *Plaques génales* pâles; en ovale inférieurement lancéolé. *Chaperon* oblong, un peu plus étroit et légèrement arrondi au sommet; pâle. *Rostre* d'un testacé pâle, noirâtre au sommet. *Yeux* grands; postérieurement saillants; subarrondis; noirâtres. *Ocelles* petits; ferrugineux; situés sur la tranche du vertex en avant de la ligne des yeux.

Antennes pâles, avec leur *soie* obscure au sommet.

Prothorax transversal; deux fois et demie plus large que long; arrondi au sommet, presque droit à la base; très-obsolètement ridé en travers; d'un jaune pâle, brillant, avec quatre bandes longitudinales nébuleuses.

Ecusson triangulaire; d'un jaune paille; marqué après son milieu d'une impression linéaire ou strie transversale très-

faiblement arquée, et paré à sa base de quatre taches obscures, plus ou moins recouvertes par le bord postérieur du prothorax.

Homélytres allongées, près de trois fois plus longues que la tête et le prothorax réunis; à peine de la largeur de celui-ci à leur base, à peine plus larges après le milieu; blanchâtres et diaphanes, avec un léger reflet d'un vert de chlore, surtout sur les nervures: celles-ci fortes, peu réticulées au sommet *Ailes* irisées de bleu, de vert et de violet.

Dessous du corps pâle, avec le milieu de la poitrine et la base du *ventre* noirs. Les bords latéraux de ce dernier jaunes avec des points noirs.

Pieds allongés; fortement épineux; pâles, avec quelques traits nébuleux sur les cuisses: les tibias ponctués de brun, et les ongles obscurs.

PATRIE: Environs de Lyon. Très-rare.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup au *Deltocephalus abdominalis*, GERMAR, dont elle diffère par les linéoles noires du vertex, par la couleur générale plus pâle et par les nervures des homélytres beaucoup plus fortes.

Deltocephalus luteus.

Oblongus, capite trigono; opacus, luteus; homelytrorum costâ marginali basi albidâ; pectore abdominisque medio nigris; pedibus luteo-testaceis, tibiis nigro-punctatis.

Long. 0,0035 (1 1/3 l.).

Corps oblong; en dessus d'une teinte mate, argileuse.

Tête fortement échanerée à la base; prolongée antérieurement en triangle assez prononcé, légèrement arrondie sur les côtés, d'un jaune d'ocre mat. *Vertex* très-légèrement convexe en avant, plan en arrière où il est marqué d'un fin sillon longitudinal. *Front* convexe; oblong; plus étroit au sommet où il est faiblement échaneré; paré sur les côtés de lignes transversales nébu-

leuses, guère plus foncées que le reste. *Joues* arrondies sur les côtés. *Plaques génales* oblongues. *Chaperon* en carré long, plus étroit et légèrement arrondi au sommet. *Rostre* roussâtre, obscur au sommet. *Yeux* grands; transversaux; postérieurement saillants; noirâtres. *Ocelles* très-petits, rembrunis.

Antennes jaunâtres, avec leur *soie* obscure à l'extrémité.

Prothorax transversal, près de deux fois et demie plus large que long; arrondi au sommet, très-légèrement sinueux à la base; d'un jaune d'ocre mat, avec une ligne médiane et la partie postérieure plus pâles.

Ecusson triangulaire, à angle terminal brusquement rétréci en pointe; marqué après son milieu d'une impression linéaire ou strie transverse, légèrement arquée; entièrement d'un jaune d'ocre mat, un peu orangé.

Homélytres oblongues, de la largeur du prothorax à leur base, un peu élargies en arrière; deux fois et demie plus longues que la tête et le prothorax réunis; ne dépassant pas de beaucoup l'abdomen; d'un flave pâle, avec des nervures bien distinctes et quelques points rembrunis autour des cellules apicales. La côte marginale est d'un jaune pâle jusqu'aux deux tiers de sa longueur.

Poitrine noire, avec une légère bordure d'un roux jaunâtre sur les côtés. *Ventre* noir au milieu et à la base, avec l'extrémité et de grandes taches sur les côtés, d'un roux jaunâtre.

Pieds allongés; fortement épineux; flaves, avec les tibias ponctués de brun et les ongles obscurs.

PATRIE : Faillefeu (Basses Alpes).

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup aux variétés pâles du *Deltocephalus ocellaris*; mais elle s'en distingue suffisamment par sa couleur mate, par son prolongement céphalique beaucoup moins aigu, et par les nervures des homélytres plus fortes.

GENRE **PROCEPS**.

(Pro, en avant ; caput, tête).

*Corpus elongatum, sublineare**Caput elongatum, acutissimè trigonum.**Frons elongata, apice subattenuata.**Oculi magni, subovati, transversi.**Prothorax brevis, transversus.**Scutellum triangulare.**Homelytra elongata, posticè paulo decussata et extrorsum reflexa.**Pedes elongati, spinosi.**Corps allongé, sublinéaire.*

Tête échancrée à la base, fortement prolongée en avant en angle très-aigu, aciculaire. *Vertex* plan ; profondément sillonné à la base. *Front* allongé, subatténué au sommet. *Joues* un peu arrondies et dilatées sur les côtés. *Plaques génales* oblongues, subelliptiques. *Chaperon* en carré long, un peu plus large au sommet. *Yeux* grands ; subovales ; transverses ; subdéprimés.

Ocelles saillants, situés au devant des yeux.*Antennes* assez longues, leur *soie* fine, plus épaisse à la base.*Rostre* court, de deux articles apparents.*Prothorax* court, transversal.*Ecusson* assez grand ; triangulaire.

Homélytres allongées ; latéralement comprimées en arrière et puis réfléchies en dehors, postérieurement sinueuses et un peu croisées à la suture.

Pieds allongés, surtout les postérieurs. *Tibias* antérieurs et intermédiaires médiocrement épineux : les postérieurs fortement. *Tarses* de trois articles : les antérieurs à troisième article de la longueur des deux précédents réunis ; les deux postérieurs à premier article aussi long que les deux suivants réunis.

Obs. Ce genre rappelle, par la forme de ses élytres, le *Jassus*

undatus, GERM. ; mais il ne peut être confondu avec lui ni avec ses congénères à cause de la forme singulière de son prolongement céphalique.

P. acicularis.

Elongatissimus, sublinearis ; infra cum pedibus pallidus, ventre basi nigro ; supra brunneus pallido irroratus, vertice lineâ mediâ testaceâ, homelytris posticè compressis et reflexis limbo laterali albidopellucido.

Long. 0,005 (2 l.) Larg. 0,001 (1/3 l.).

Corps très-allongé, sublinéaire.

Tête postérieurement échancrée, prolongée antérieurement en cône très-allongé, légèrement sinueux sur les côtés. *Vertex* faiblement arqué dans le sens de sa longueur ; creusé, de la base jusqu'à la moitié, d'un sillon profond ; finement chagriné ; d'un noir brun opaque, avec une ligne longitudinale au milieu, et deux ou trois traits sur les côtés en avant des yeux, pâles : la ligne médiane étroite en avant, d'une largeur plus que double en arrière à partir de l'extrémité antérieure du sillon de la base.

Front droit vu de profil, transversalement convexe vu par devant ; pâle ; allongé, un peu plus large à la base et un peu rétréci au sommet. *Joues* pâles ; un peu dilatées et fortement arrondies sur les côtés. *Plaques génales* subelliptiques. *Chaperon* allongé, un peu plus large et légèrement arrondi au sommet ; pâle ainsi que les plaques génales. Partie inférieure de la tête, comprise entre les yeux et la base du front, irrégulière, pas plus large que longue ; brune avec un trait transversal pâle. *Rostre* testacé, cilié, noirâtre au sommet. *Yeux* grands ; transversaux ; subovales ; subdéprimés, plus ou moins obscurs. *Ocelles* saillants ; d'un ferrugineux clair ; placés au devant des yeux près de la tranche latérale.

Antennes pâles, avec leur *soie* graduellement épaissie à la base et obscure au sommet.

Prothorax transversal, deux fois plus large que long, arrondi au sommet, légèrement échancré à la base; sensiblement voûté; très-finement chagriné; brun, varié de petites linéoles transverses pâles, irrégulières; obscurément paré de trois lignes longitudinales pâles: une médiane assez visible antérieurement disparaissant vers le milieu, et une autre de chaque côté, derrière les yeux, peu marquée.

Écusson grand; triangulaire; très-faiblement sinueux sur les côtés; très-finement chagriné; postérieurement creusé d'un sillon transversal; d'une couleur livide avec deux petites taches obscures au sommet, une teinte semblable au milieu de la base, et, de chaque côté de celle-ci, deux grandes taches triangulaires noires.

Homélytres allongées, sublinéaires; de la largeur du prothorax à leur base, un peu plus larges après les épaules, et puis assez sensiblement rétrécies après le milieu, où elles sont latéralement comprimées, pour ensuite se recourber en dehors à leur sommet; deux fois et demie plus longues que la tête et le prothorax réunis; assez sensiblement sinueuses à la suture, en arrière, où elles se croisent un peu; chargées de cinq nervures principales peu saillantes; brunes avec des points pâles, transparents, le long des nervures, et deux taches de même couleur sur la clef: l'une au milieu, l'autre aux deux tiers près de la côte suturale; les côtés, avec une large bordure blanchâtre et diaphane, intérieurement onduleuse ou brisée en arrière; la partie brune du disque plus foncée à l'extrémité et le long de cette bordure latérale.

Dessous du corps pâle. *Ventre* flave, avec une tache noire à la base, s'étendant jusqu'au milieu.

Pieds allongés, épineux, flaves, avec les ongles obscurs.

PATRIE: Hyères. Juin.

Typhlocyba lunaris.

Elongata, sublinearis, capite obtusè trigono; pallida: homelytris vittâ suturali purpureâ; capite, thorace scutelloque purpureo-maculatis; vertice scutelloque punctis duobus magnis nigris; tarsis posticis dimidiato nigris.

Long. 0,005 à 0,004 (1 1/4 à 1 1/3 l.).

Corps étroit, allongé, sublinéaire.

Tête échancrée à la base; prolongée antérieurement en triangle obtus; pâle plus ou moins tachée de pourpre. *Vertex* légèrement convexe, avec deux gros points noirs en arrière, assez rapprochés; un point d'un rouge pourpré vers le sommet, et deux taches de même couleur au côté interne des yeux, plus ou moins liées inférieurement à deux autres taches semblables, situées au haut du *front*. Celui-ci allongé, rétréci au sommet; entièrement pâle, ainsi que les joues, les plaques gènes et le *chaperon*. Ce dernier oblong, arrondi au sommet. *Joues* légèrement arrondies sur les côtés. *Plaques gènes* en ellipse allongée. *Rostre* pâle, noir au sommet. *Yeux* grands; peu saillants; plus ou moins obscurs. *Ocelles* non apparents.

Antennes pâles; à *soie* épaisse, à la base, à peine obscurcie au sommet.

Prothorax légèrement transversal; d'une moitié plus large que long, arrondi au sommet, très-légèrement échancré ou presque droit à la base; pâle, paré de taches sanguines qui l'envahissent presque tout entier, au point de le faire paraître pourpré, avec trois taches pâles sur le disque: l'une antérieure, les deux autres de chaque côté et un peu en arrière de celle-ci.

Écusson triangulaire, faiblement sinueux en arrière sur les côtés; marqué d'une petite strie transverse avant son extrémité; d'une couleur pâle plus ou moins teintée de pourpre, avec deux

gros points noirs à la base, subarrondis, situés aux angles latéraux.

Homélytres allongées, quatre fois plus longues que la tête et le prothorax réunis; de la largeur de celui-ci à leur base, sublinéaires ou faiblement rétrécies en arrière; pâles, brillantes, plus ou moins diaphanes postérieurement et sur les côtés; parées à la suture d'une large bande d'un rouge sanguin, droite à son côté externe, prolongée jusqu'aux trois quarts de leur longueur, laissant à la base derrière l'écusson une grande tache carrée pâle et une autre plus petite, cyathiforme, à l'extrémité de la clef; non rebordées au sommet, avec quatre cellules apicales: l'une externe, subtriangulaire; les trois autres, allongées, subparallèles. *Ailes* blanches, non bordées, avec deux cellules apicales.

Dessous du corps d'un jaune pâle.

Pieds assez allongés; épineux; pâles, avec les ongles obscurs. *Tarses postérieurs* pâles, avec leur dernière moitié d'un noir tranché.

PATRIE: Hyères. Janvier. Rare.

OBS. Cette espèce est intermédiaire entre la *Typhlocyba blandula*, Rossi, et la *Typhlocyba tiliæ*, Amyot. Elle s'éloigne de celle-ci par la couleur du prothorax et du dessous du corps; de celle-là, par les taches noires du vertex et par la forme de la bande suturale, qui est droite en dehors, au lieu d'être flexueuse.

Typhlocyba bisignata.

Elongata, sublinearis, capite obtusè trigono; suprâ pallida, infrâ cæruleo-nigra: fronte ferruginea, verticè antice nigro-bipunctato, prothoracis disco leviter infuscato; homelytris vittis longitudinalibus viridi-luteis; pedibus pallidis.

Long. 0,005 (1 1/4 l).

Corps allongé, sublinéaire.

Tête fortement échancrée à la base, prolongée antérieurement en triangle obtus. *Vertex* légèrement convexe, finement canaliculé en arrière ; pâle, avec une légère teinte orangée à la base, et deux gros points noirs, subtriangulaires, vers le sommet. *Front* convexe, allongé, rétréci au sommet ; ferrugineux, avec l'extrémité d'un noir irisé de bleuâtre, et, sur les côtés, des linéoles transverses, obscures, obsolètes. *Joues* très-faiblement sinueuses sur les côtés, ferrugineuses avec leur bord inférieur pâle. *Plaques génales* oblongues, ferrugineuses. *Chaperon* oblong, un peu plus large et arrondi au sommet, d'un noir velouté, bleuâtre sur les côtés. *Yeux* grands, peu saillants, obscurs. *Ocelles* non apparents.

Antennes pâles, à soie graduellement épaissie à la base.

Prothorax transversal, deux fois plus large que long ; fortement arrondi au sommet, légèrement sinueux au milieu de la base ; postérieurement couvert d'une teinte nébuleuse qui ne laisse que les côtés et le bord antérieur pâles : celui-ci paré de deux traits obscurs.

Écusson triangulaire ; d'un jaune pâle, avec une strie ou dépression linéaire transverse avant son sommet.

Homélytres de la largeur du prothorax à leur base ; sublinéaires, un peu rétrécies en arrière ; non bordées au sommet ; deux fois et demie plus longues que la tête et le prothorax réunis ; pâles, diaphanes, avec des bandes longitudinales opaques, peu tranchées, d'un jaune verdâtre ; terminées par quatre cellules : l'externe marginale, subtriangulaire : les trois autres, allongées, subparallèles. *Ailes* blanchâtres, légèrement irisées, diaphanes ; non bordées, avec deux cellules apicales.

Dessous du corps d'un noir bleuâtre irisé. Pénultième segment ventral pâle à son bord apical.

Pieds allongés ; épineux ; pâles, avec les ongles plus obscurs.

PATRIE : Hyères. Janvier. Rare.

Obs. Cette espèce doit se ranger à côté de la *Typhlocyba tilia*, dont elle se distingue par la couleur des homélytes et par son écusson immaculé.

Typhlocyba rorida.

Elongata, sublinearis, capite trigono; pallida: scutelli apice, capitis punctis 7, prothoracis 5, purpureis; hemelytris punctis maculisque purpureis signatis.

Long. 0,003 (1 1/41).

Corps allongé, sublinéaire.

Tête fortement échancrée à la base, antérieurement prolongée en triangle prononcé, légèrement arrondie sur les côtés; pâle et parée de sept points d'un rouge-cerise: quatre sur le vertex, dont deux en arrière, écartés, et deux en avant beaucoup plus rapprochés; et trois autres, à sa face inférieure, transversalement disposés, dont un au milieu de la base du front et un autre de chaque côté sur la partie comprise entre celui-ci et les yeux. *Vertex* légèrement convexe, sans trace de sillon à sa base. *Front* allongé, convexe, sensiblement rétréci au sommet. *Joues* faiblement arrondies sur les côtés. *Plaques génales* subelliptiques. *Chaperon* allongé, arrondi au sommet. *Rostre* testacé, légèrement rembruni à l'extrémité. *Yeux* grands, transversaux noirâtres. *Ocelles* non apparents.

Antennes assez longues, entièrement pâles: leur soie graduellement un peu plus épaisses à la base.

Prothorax légèrement transversal; d'une moitié plus large que long; fortement arrondi au sommet, faiblement échancré à la base; marqué en avant d'un sillon arqué parallèle au bord antérieur; pâle et paré de cinq points d'un rouge-cerise, disposés en quinconce: les deux postérieurs beaucoup plus écartés que les deux antérieurs.

Écusson triangulaire; pâle, avec une tache d'un rouge-cerise

à l'angle postical et une légère teinte nébuleuse, flavescente, aux angles latéraux.

Homélytres allongées, sublinéaires; de la largeur du prothorax à leur base, un peu plus étroites vers le sommet, où elles ne sont pas bordées et présentent quatre cellules apicales : l'externe, marginale, subtriangulaire : les trois autres allongées, subparallèles; pâles avec les côtés et l'extrémité diaphanes; parées chacune de cinq points principaux d'un rouge-cerise, et de trois taches principales de même couleur : les points sont ainsi disposés : trois sur la côte marginale, plus ou moins divisés ou géminés : un quatrième à l'extrémité du disque, situé à la base des première et deuxième cellules apicales internes : le cinquième aux deux tiers de la côte suturale, émettant antérieurement et en dehors un trait jaunâtre oblique. Les taches sont assez grandes, irrégulières : une, antérieure, située sur le bord externe de la clef : l'autre, après le milieu de celle-ci, dont elle occupe toute la largeur ; la troisième au milieu du bord interne du disque (elles sont plus ou moins dilatées de manière à se réunir et former une bande anguleuse dont le coude touche à la suture ; quelquefois celle de la base est oblitérée). On aperçoit aussi de petits points accidentels derrière la tache interne du disque, d'autres semblables entre cette dernière et le point intermédiaire de la côte marginale, et enfin un autre, ordinairement plus grand, entre cette même tache interne du disque et le point postérieur de la même côte marginale. *Ailes* pâles ; non bordées, avec deux cellules apicales.

Dessous du corps flave.

Pieds allongés; épineux ; flaves. *Ongles* obscurs, ainsi qu'une des rangées d'épines des tibias postérieurs.

PATRIE : Hyères. Janvier. Rare.

OBS. Outre le dessin de la tête, du prothorax et des élytres, cette espèce diffère encore de la *T. blandula*, Rossi, par son prolongement céphalique beaucoup plus saillant.

Typhlocyba stigmatipennis.

Elongata, capite trigono; luteo-viridis, maculis pallidis variegata: clypeo, pedibus, ventreque cæruleo-virescentibus; homelytris pallido-virescentibus, vittis 4 interruptis luteo-viridibus et punctis duobus stigmatiformibus nigris.

Long. 0,004 mill. (1 3/4).

Corps allongé, un peu plus large au milieu, rétréci au sommet.

Tête fortement échancrée à la base, prolongée en avant en triangle obtus, arrondi; pâle et variée de taches d'un jaune verdâtre. *Vertex* presque plan, finement canaliculé à la base, transversalement déprimé en arrière; paraissant jaunâtre avec une bande médiane, le sommet et une tache arrondie, de chaque côté, vers les yeux, pâles; antérieurement paré de deux traits transverses, nébuleux, bleuâtres. *Front* très-allongé, rétréci au sommet, légèrement convexe; pâle, d'un vert plus ou moins bleuâtre à son extrémité, avec deux grandes taches nébuleuses jaunâtres, à la base. *Joues* étroites; presque droites sur les côtés; d'un vert pâle, avec leur partie inférieure d'un vert bleuâtre. *Plaques génales* d'un vert bleuâtre. *Chaperon* allongé; lancéolé au sommet; d'un vert bleuâtre. *Yeux* grands; transversaux; peu saillants; plus ou moins obscurs. *Ocelles* non apparents.

Antennes verdâtres, avec leur *soie* graduellement épaissie; la base, obscure au sommet.

Prothorax légèrement transversal; d'une moitié plus large que long; arrondi au sommet; très-légèrement échancré à la base; d'un jaune un peu verdâtre, avec les bords latéraux, la base et huit taches principales, d'un vert blanchâtre très-pâle: deux en arrière, liées à la bordure pâle de la base: une de chaque côté derrière les yeux, et quatre sur la partie antérieure du disque, disposées et plus ou moins réunies en croix.

Ecusson triangulaire; d'un jaune verdâtre, varié de taches pâles.

Homélytres allongées ; de la largeur du prothorax à leur base ; sensiblement arrondies et élargies au milieu, puis légèrement rétrécies au sommet, où elles ne sont pas bordées, et présentent quatre cellules allongées, subparallèles ; trois fois plus longues que la tête et le prothorax réunis ; postérieurement diaphanes ; d'un vert très-pâle, avec quatre bandes longitudinales interrompues, d'un jaune légèrement verdâtre : la première sur la clef, vers son tiers antérieur, dilatée en dedans à angle droit jusqu'à la suture, et interrompue après le milieu : la deuxième, couvrant la nervure interne du disque, aussi interrompue au milieu : la troisième, deux fois interrompue, couvrant la deuxième nervure : la quatrième sur la nervure latérale, plus ou moins dilatée à sa base, où elle se lie ordinairement avec la précédente ; parées en outre, avant le milieu, sur les côtés, d'une grande tache ou pellicule lactescente, allongée, plus ou moins visible, et postérieurement de deux points noirs stigmatiques : l'un, un peu plus fort, vers la base de la première cellule apicale à partir de la suture : l'autre vers la base de la deuxième, à partir du bord latéral. *Ailes* blanchâtres, diaphanes ; bordées, avec deux cellules apicales allongées.

Poitrine d'un vert pâle. *Ventre* d'un vert pâle à la base, d'un vert bleuâtre au sommet.

Pieds allongés ; épineux ; d'un vert plus ou moins bleuâtre en se rapprochant de l'extrémité. *Ongles* obscurs.

PATRIE : le midi de la France.

Typhlocyba nivea.

Elongata, sublinearis, posticè attenuata, capite obtusè trigono; nitidula, pellucido-nivea : ano, oculis unguiculisque obscuris.

Long. 0,0035 mill. (1 1/2 l).

Corps allongé ; brillant ; sublinéaire.

Tête fortement échancrée en arrière, prolongée en avant en

triangle obtus; entièrement d'une couleur très-pâle, blanchâtre. *Vertex* convexe; finement canaliculé à la base; quelquefois lavé de jaune très-pâle sur les côtés. *Front* convexe; allongé; rétréci au sommet. *Joues* faiblement arrondies sur les côtés. *Plaques génales* allongées, elliptiques. *Chaperon* oblong; circulairement rétréci en pointe mousse au sommet. *Yeux* grands; transversaux; peu saillants; pâles sur leurs bords, brunâtres sur leur milieu. *Ocelles* non apparents.

Antennes très-pâles, avec leur *soie* graduellement épaissie à la base et un peu obscurcie au sommet.

Prothorax à peine transversal, un peu plus large que long; arrondi au sommet et légèrement sinueux au milieu de sa base; brillant; blanchâtre, avec quelques fines rides transversales en arrière.

Ecusson triangulaire; très-pâle, avec une impression sulci-forme transverse après son milieu.

Homélytres allongées, sublinéaires; de la largeur du prothorax à leur base, graduellement rétrécies vers leur sommet, où elles ne sont pas bordées et présentent quatre cellules apicales: une marginale, subtriangulaire, et trois autres allongées subparallèles; près de quatre fois plus longues que la tête et le prothorax réunis; entièrement blanches et diaphanes. Les nervures sont oblitérées sur la clef, et au nombre de trois sur le disque, seulement visibles en arrière. *Ailes* blanchâtres, diaphanes; non bordées, avec deux cellules apicales.

Abdomen pâle en dessus. *Dessous du corps* très-pâle. *Anus* noirâtre.

Pieds allongés; blanchâtres, très-pâles, avec les ongles obscurs. Tibias antérieurs et intermédiaires presque mutiques; les postérieurs fortement épineux.

PAÏRIE: environs d'Avignon, ile de la Barthelasse. Mai, juin. Assez commun sur le peuplier blanc.

Obs. Cette espèce diffère de la *Typhlocyba flavescens*, FABR.

par sa couleur beaucoup plus pâle, et surtout par ses ailes non bordées et terminées par deux cellules.

Typhlocyba punctulum.

Elongato-sublinearis, posticè attenuata, capite obtusè trigono; subnitida; paleaceo-albida: verticis puncto apicali minuto, scutelli basi punctis duobus minutissimis, sanguineis; abdomine suprà segmentorum apice nigro.

Long. 0,0055 mill. (1 1/2 l.).

Corps allongé; assez brillant; sublinéaire.

Tête fortement échancrée en arrière; prolongée en avant en triangle obtus, arrondi; d'une couleur pâle tirant sur le jaune-paille, avec un petit point rouge au sommet du *vertex*: celui-ci convexe; finement et brièvement canaliculé à la base. *Front* convexe; allongé; rétréci au sommet. *Joues* faiblement arrondies sur les côtés. *Plaques génales* allongées, elliptiques. *Chaperon* oblong; arrondi au sommet. *Yeux* grands; transversaux; peu saillants; pâles sur leurs bords, brunâtres sur leur milieu. *Ocelles* non apparents.

Antennes pâles, avec leur *soie* graduellement épaissie à la base.

Prothorax à peine transversal, un peu plus large que long; arrondi au sommet et légèrement sinueux au milieu de sa base; assez brillant; d'un jaune paille très-pâle, avec de fines rides transversales en arrière.

Ecusson triangulaire; pâle; assez brillant, avec une impression sulciforme transverse après son milieu, et paré à la base de deux petits traits rouges situés aux angles latéraux.

Homélytres allongées, sublinéaires; de la largeur du prothorax à leur base, graduellement rétrécies vers leur sommet, où elles ne sont pas bordées et présentent quatre cellules apicales: une marginale, subtriangulaire, et trois autres allongées, subparal-

lèles ; près de quatre fois plus longues que la tête et le prothorax réunis ; entièrement pâles et diaphanes ; les nervures plus ou moins oblitérées seulement visibles en arrière. *Ailes* pâles, irisées, diaphanes ; non bordées , avec deux cellules apicales.

Abdomen pâle , avec les segments noirs à leur bord apical. *Dessous du corps* pâle , avec l'anüs et deux taches sur la poitrine , noirs.

Pieds allongés ; pâles. *Ongles* obscurs. Tibias antérieurs et intermédiaires faiblement , les postérieurs fortement épineux.

PATRIE : Avignon , île de la Barthelasse. Assez rare.

Obs. Cette espèce ne diffère de la précédente que par sa couleur un peu moins blanche , tirant plus sur le jaune , par le point rouge du vertex et ceux de l'écusson , et surtout par les segments abdominaux qui sont bordés de noir à l'extrémité.